

Agression antisémite à Montpellier : « Mon client a extrêmement honte »

L'auteur d'une agression antisémite dans le tramway a été condamné à un an de prison ferme. Selon son avocate, l'homme regardait trop de vidéos sur TikTok.

De notre correspondant à Montpellier, Henri Frisque

Publié le 12/08/2024 à 18h51



Iris Christol, avocate du Crif, partie civile, devant la salle du tribunal correctionnel de Montpellier où vient d'être jugé Halim E., auteur d'une agression antisémite.
© Henri Frisque

Temps de lecture :
4 min



« Une bêtise » : ce sont les mots balbutiés ce lundi après-midi par Halim E., un Montpelliérain de 48 ans, sans emploi, à la barre du tribunal correctionnel de Montpellier pour qualifier l'agression violente et antisémite de Jean-Yves, six jours plus tôt, dans une rame du tramway de Montpellier. Jean-Yves n'était pas juif, et ne portait aucun signe qui ait pu le désigner comme tel. « Une bêtise », la question obsessionnelle « t'es juif ? », plusieurs fois répétée par Halim, ou les mots « juif de merde ».

LE POINT DU SOIR

Tous les soirs à partir de 18h

Recevez l'information analysée et décryptée par la rédaction du Point.

S'inscrire

En vous inscrivant, vous acceptez les [conditions générales d'utilisations](#) et notre [politique de confidentialité](#).

« Une bêtise », le passage à tabac du retraité parisien de 67 ans, à coups de poing, de pied et de canette, sa dent cassée, ses lunettes fracassées. Sur le banc des parties civiles, Jean-Yves, digne et grave, ne dira pas un mot tout au long des deux heures que dure le procès de son agresseur. Son avocat, M^e Ivan Martin-Gros, dira pour lui qu'il n'aurait pas porté plainte si l'agression qu'il a subie n'avait eu ce caractère antisémite. La scène de l'agression, filmée par des voyageurs, est devenue virale sur le réseau TikTok.

À lire aussi : Trois Bulgares suspectés d'avoir tagué des « mains rouges » sur le Mémorial de la Shoah arrêtés

« J'ai dit ça, mais ce n'est pas antisémite »

Arrêté par la police à son domicile, Halim fait pâle figure devant le tribunal. L'homme, travailleur handicapé sans emploi, arbore devant ses juges un tee-shirt rouge « Ibiza », au lieu de la djellaba qu'il portait le jour de l'agression, et que les policiers ont retrouvé à son domicile, jonché d'immondices. « C'est parce que j'avais fait la fête la veille », murmure le prévenu. « Ah bon. Tout à l'heure, vous nous disiez que c'est parce que vous étiez désespéré... » s'étonne la proutidente, Marie-Josèphe Roblez. « Oui, j'avais perdu ma tante. »

Devant les policiers, Halim, dont le casier judiciaire porte plusieurs condamnations pour violences ou détention de stupéfiants, a reconnu l'agression, mais pas d'avoir tenu les propos antisémites qui lui sont reprochés. « Oui j'ai bien dit ça, admet-il. Mais ce n'était pas antisémite. » « Mais alors, qu'est-ce qui est antisémite pour vous ? » veut savoir la magistrate. « Ben, quand c'est politique... » « Vous voulez dire, quand c'est un attentat, quand les gens sont morts ? » le relance l'avocate Iris Christol, partie civile.

« “Juif de merde”, pour vous, c'est philosémite ? » Gêné, Halim se tortille sur son banc. « Non, Monsieur. Être antisémite, c'est détester quelqu'un en fonction de son appartenance à une religion, à une foi. » S'il s'est acharné sur Jean-Yves, qu'il ne connaissait pas, c'est, dit Halim, parce qu'il était à ce moment-là « en train de faire le décompte des morts à Gaza ». L'homme reconnaît souffrir d'addictions, à l'alcool et aux stupéfiants.

« Il passait son temps sur TikTok »

« Mon client n'a pas d'amis, que des connaissances de rue ou de bar », plaide son avocate, Cécile Sauvage. « Il est tellement isolé que sa vie, ce sont les réseaux sociaux », elle dresse le portrait d'un homme influençable, passant le plus clair de son temps sur le réseau TikTok, « où son entourage lui envoie tous les matins des vidéos du conflit israélo-palestinien. Il a eu cette réaction stupide. La première chose qu'il m'a dite, c'est qu'il ne savait pas pourquoi il avait eu ce comportement ».

Elle l'assure : Halim « n'arrive pas à le verbaliser, mais il a extrêmement honte de ce qu'il a fait ». Pour Corinne Serfati, avocate du Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme et de l'Observatoire juif de France, « une digue supplémentaire de l'antisémitisme est tombée » avec cette agression antisémite. « Hier, en rendant hommage aux victimes de l'attentat de la rue des Rosiers, le ministère de l'Intérieur a rappelé que le nombre d'actes antisémites avait triplé, en France, depuis le 7 octobre 2023. » Elle salue « le courage remarquable » de Jean-Yves, qui n'a pas voulu dire qu'il n'était pas juif à son agresseur, et fustige « le silence » des autres voyageurs.

À lire aussi : « **Malheureux comme un Juif en France** »

Un an de prison ferme

« Vous avez dit “moi je ne suis pas juif, je suis marocain” », rappelle Iris Christol, l'avocate du Crif, à Halim. « Mais pendant la Seconde Guerre mondiale, le roi du Maroc a protégé les Juifs. » Le procureur, Jean-Christophe Tixier, fustige « la petite musique des gens irresponsables qui consiste à dresser les religions et les communautés les unes contre les autres », et requiert contre Halim deux ans de prison, dont un ferme. Le tribunal le suit et condamne le prévenu à deux ans, dont un an assorti d'un sursis, avec obligation pour Halim de soigner ses addictions à l'alcool et aux stupéfiants, de travailler ou de suivre une formation, et un stage de citoyenneté.

Il devra verser 2 135 € à Jean-Yves pour le préjudice moral et esthétique, et 1 000 € à chacune des deux associations parties civiles, rien au Crif qui ne demande rien. Il a également interdiction de porter une arme et se voit déchu de ses droits civiques pendant cinq ans.

A-t-il une dernière déclaration, lui demande la proutidente avant de partir délibérer ? « Je m'excuse par rapport à ce monsieur, et par rapport à tous les Juifs. »

À NE PAS MANQUER

Il n'y a qu'une solution pour Israël et la Palestine, celle à deux États

Israël : en plein désert du Néguev, ces ingénieurs qui combattent les cyberattaques

Un avis, un commentaire ?

Partagez votre opinion avec les autres membres du Point.

S'abonner

Commentaires (7)

Pervenche 12-08-2024 • 20h19

Il passera très peu de temps en prison, peut-être même pas du tout, il ne sera pas renvoyé au Maroc et il continuera à r...

[Lire plus](#)

amalthe 12-08-2024 • 20h12

La justice française a le caleçon vide !

Oxymore76 12-08-2024 • 20h05

Plutôt que de la prison ferme, un travail d'intérêt général au Camp des Milles, à Oradour sur Glane, au Struthof et aill...

[Lire plus](#)

[Voir les commentaires suivants](#)

L'INFO EN CONTINU

19h55 - Comment éviter le blues de l'après-JO ?

18h51 - Agression antisémite à Montpellier : « Mon client a extrêmement...

17h28 - Besançon : un homme poignardé mortellement dans une dispute liée à...

[Toute l'actualité Société](#)



Rejoignez
les esprits libres

1€ | le 1^{er} mois
sans engagement

S'abonner

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

P. Les revirements géopolitiques de Mélenprout au Maghreb



P. Charles III nous entrouvre les portes de son château de Balmoral



P. Face aux pénuries de médicaments, la « grande débrouille » des médecins et des patients



LES PLUS LUS

1 Les revirements géopolitiques de Mélenprout au Maghreb

2 La revanche du groupe Phoenix à la cérémonie de clôture des JO

3 Qui est Air, le duo qui s'est produit à la cérémonie de clôture des JO ?



Mardi 4 juin 2024

[Voir les hors-séries](#)



LE CLASSEMENT DES HÔPITAUX



P. EXCLUSIF. Les tableaux d'honneur 2021 des hôpitaux et cliniques

P. Palmarès des hôpitaux : un professeur de médecine dénonce la censure

[Trouver le meilleur hôpital](#)

Consultez toute l'actualité en France et dans le monde sur *Le Point*, suivez les informations en temps réel et accédez à nos analyses, débats et dossiers.

LES UNIVERS

[Le Point Montres](#)

[Le Point Vin](#)

[Le Point Auto](#)

[Le Point Pop](#)

[Le Point Afrique](#)

[Eurêka](#)

LIRE LE POINT

[Abonnement](#)

[L'édition de la semaine](#)

[La boutique](#)

[L'application mobile](#)

[Les newsletters](#)

À PROPOS

[Expérience Le Point](#)

[Tutoriel Vidéo](#)

[Publicité](#)

[Le Point Stories](#)

[Nous sommes OJD](#)

[Les forums du Point](#)

LIENS UTILES

[Nous contacter](#)

[Nos journalistes](#)

[Archives](#)

[Le Point pour les déficients visuels](#)

[FAQ](#)

[Abonnements](#)

[Plan du site](#)

LES SERVICES

[Cours de langues](#)

[Forfait mobile](#)

[Comparateur PER](#)

[Comparateur VPN](#)

[Code promo lastminute.com](#)

Code promo C&A
Code promo Emirates
Code promo Bleu Bonheur
Code promo SFR

SUIVEZ-NOUS



[Portail de la transparence](#) - [Mentions légales](#) - [CGU](#) - [CGV](#) - [Conditions générales d'un compte client](#) - [Charte de modération](#) -
[Politique de protection des données à caractère personnel](#) - [Gérer mes cookies](#)